

CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 29/03/2010

Date de convocation : 22/03/2010

Date d'affichage : 22/03/2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Jeannine ALNET, Edith PATY, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HEBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZE, Lionel CHAINON, Georges GUENET et Yann LEBOURG.

Monsieur Jean JACQUES a donné procuration à Monsieur Joël LELARGE.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

1) Vote des budget primitifs 2010 et des taux des taxes directes locales

A- Budget Commune

Le Conseil Municipal,
Procédant à l'établissement du budget primitif de 2010 pour la commune,
Arrête comme suit :

Section de fonctionnement : 272 833 € en dépenses et en recettes

Section d'investissement : 188 687 € en dépenses et en recettes

Les taux de contributions directes sont fixés comme suit :

- taxe d'habitation : 5,09

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,13

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41,24

- taxe professionnelle : 6,88

Le budget est approuvé à l'unanimité.

B- Budget Assainissement

Le Conseil Municipal,
Procédant à l'établissement du budget primitif de 2010 pour l'assainissement,
Arrête comme suit :

Section d'exploitation : 38 522 € en dépenses et en recettes

Section d'investissement : 893 609 € en dépenses et en recettes

Le budget est approuvé à l'unanimité.

C- Budget CCAS

Section de fonctionnement : 2514 € en dépenses et en recettes

Le budget est approuvé à l'unanimité.

2) Questions diverses

A- Taxe forfaitaire sur les cessions de terrains

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'instituer la taxe communale forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains devenus constructibles du fait de leur classement par le Plan Local d'Urbanisme dans une zone urbaine ou à urbaniser.

Article 1529 modifié par la loi n°2009-323 du 25 mars 2009, article 38.

B- Terrains de Madame DOCHY

Un courrier est adressé par Monsieur LELARGE au notaire en charge de ce dossier.

C- Création de l'association « les amis de Vitotel »

Monsieur le Maire expose au Conseil que l'Assemblée Générale Constitutive a eu lieu le 26 mars. Elle a permis le vote des statuts et l'élection des membres de l'association.

D- Informations des délégués

Monsieur CHAINON fait un compte-rendu de la dernière Assemblée Générale du SERGEP.

Mademoiselle HEBERT fait un compte-rendu de la dernière réunion du SITS

La séance est levée à 22h45.

Le prochain Conseil Municipal est prévu pour le lundi 26 avril 2010 à 20h30.